

# BIL Invest Total Return Bonds

Géré par Candriam Luxembourg

Classe: P Type de part: Cap. et Dis.

Compartiment de la Sicav de droit luxembourgeois BIL Invest (ci-après "le fonds")



## OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

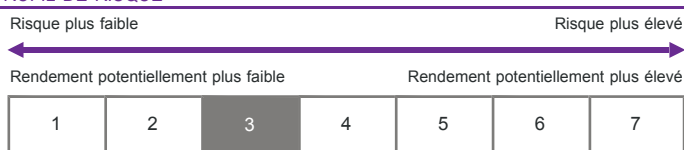
Ce Compartiment est un fond « nourricier » (le « Compartiment ») dont l'objectif est d'investir minimum 85% des actifs nets dans le « Compartiment Maître » Candriam Bonds Total Return. Ainsi l'objectif du Compartiment correspond à l'objectif du Compartiment Maître à savoir « viser à offrir à l'investisseur, sur l'horizon de gestion recommandé, un rendement absolu en investissant en titres de créances (et/ou valeurs assimilables), sélectionnés par l'équipe de gestion sur base discrétionnaire ». Les rendements offerts par le Compartiment seront semblables à ceux offerts par le Compartiment Maître avant déduction des frais spécifiques au Compartiment.

Le compartiment investit au minimum 85% de parts du Fonds Maître Candriam Bonds Total Return qui investit lui-même en obligations et autres titres de créance libellés en devises des pays développés ou en devises de pays émergents émis par des émetteurs privés, émis ou garantis par des Etats, des organisations internationales et supranationales, des collectivités de droit public et des émetteurs semi-publics. Le compartiment vise, en tant que fonds nourricier, à reproduire la stratégie d'investissement du Fonds Maître qui est la suivante:

Sur la durée de placement recommandée, le Fonds Maître vise une croissance du capital en investissant dans les principaux actifs traités. Dans le cadre des limites imposées par l'objectif et la politique d'investissement du Fonds Maître, l'équipe de gestion effectue des choix discrétionnaires d'investissement dans le portefeuille, en fonction d'analyses des caractéristiques et des perspectives d'évolution des actifs traités. L'exposition du Fonds Maître aux actifs les plus risqués (obligations émergentes, obligations High Yield et de rating inférieur à BBB-/Baa3, obligations convertibles) sera ainsi contenue entre -20% et 60% des actifs nets. La durée, c'est-à-dire la sensibilité du Fonds Maître aux variations de taux d'intérêt, pourra varier entre -5 ans et +10 ans. Les produits dérivés peuvent être utilisés à des fins d'investissement et/ou de couverture. Le compartiment peut recourir aux produits dérivés, tant dans un but d'investissement que dans un but de couverture (se prémunir contre des événements financiers futurs défavorables). Les rendements offerts par le fonds seront semblables à ceux offerts par le Fonds Maître avant déduction des frais spécifiques au fonds nourricier.

Il est nécessaire de lire le prospectus et le KIID avant de souscrire dans le fonds. Le prospectus, le document "Informations Clés pour l'Investisseur", le dernier rapport annuel, le rapport semi-annuel et d'autres informations relatives au fonds sont disponibles en anglais ou dans une langue nationale pour chaque pays où le fonds est autorisé à la commercialisation, sur le site [www.fundinfo.com](http://www.fundinfo.com).

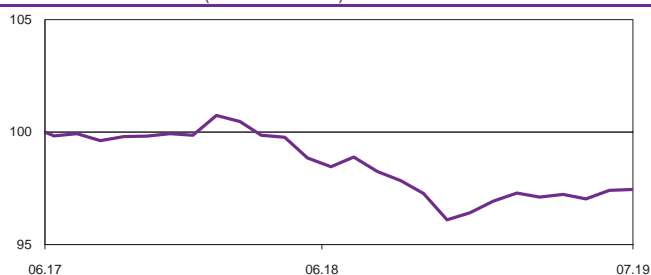
## PROFIL DE RISQUE



- Le niveau de risque mentionné reflète la volatilité de l'historique du fonds, éventuellement complété de celui de son cadre de référence. La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du fonds peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.
- Les données historiques ne présagent pas du profil de risque futur.
- La catégorie affichée pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
- Il n'existe ni garantie ni mécanisme de protection de capital.

Pour plus de détails, voir également p.3 sous « Profil de risque du compartiment ».

## EVOLUTION DE LA VNI (EN BASE 100) DEPUIS LA CREATION



Source : Candriam. Les performances passées présentées dans ce document ne présagent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les VNI reprises ci-dessus sont fournies par la comptabilité, nettes de commissions et revenus réinvestis. Les performances concernent la part capitalisante du fonds.

## PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

Rendement*	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création (16.06.2017)
<b>Classe P CapEUR</b>	-1,40	-	-	-	-1,21

Source : Candriam. Rendements nets de commissions et revenus réinvestis ; tous les frais et taxes sont déduits, sauf les frais et taxes à l'entrée ou à la sortie. Chiffres de rendement basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions d'OPC ou de compartiments de sociétés d'investissement.

## DONNÉES STATISTIQUES\*

Ratios	Volatilité (%)	Max drawdown (%)	Délai de recouvr. (jours)
<b>1 an</b>	1,68	-2,76	en cours

\* basées sur des données mensuelles sur 3 ans (sur 1 an si historique insuffisant).

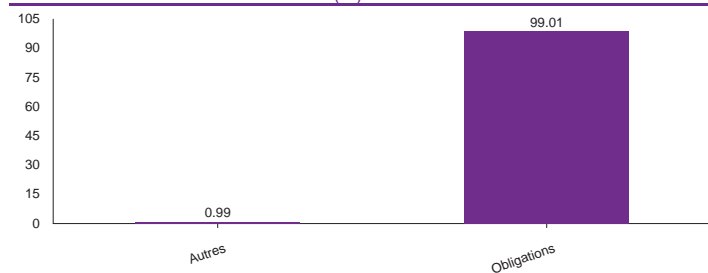
## CARACTÉRISTIQUES, INFORMATIONS PRATIQUES

Horizon d'investissement minimum	3 ans
Durée	Le fonds n'a pas de durée déterminée
Commercialisation	BEL, LUX, FRA, DEU
Type de part disponible	Capitalisation, Distribution
Structure légale	SICAV de droit luxembourgeois
Société de gestion	Candriam Luxembourg
Gestionnaire de portefeuille	Banque Internationale à Luxembourg
Devise de valorisation	EUR
Calcul de la VNI	Quotidienne
La VNI est consultable à l'adresse suivante :	<a href="http://www.fundinfo.com">www.fundinfo.com</a>

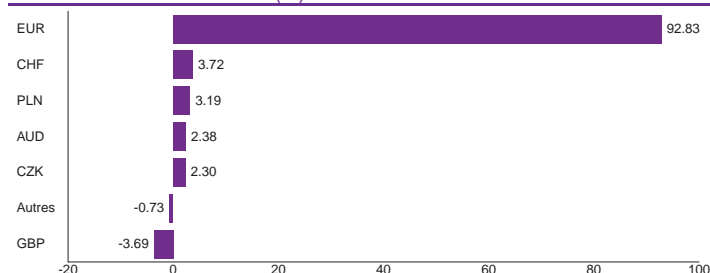
	Capitalisation
1re VNI au	16/06/2017
1re VNI (EUR)	150,00
VNI par action au 31.07.2019 (EUR)	146,17
Total actif net (M EUR)	10,57
Dernier dividende distribué (EUR)	—
Date du dernier dividende distribué	—
Code ISIN	LU1565451637
Montant minimum d'investissement (EUR)	—
Frais d'entrée (max.) (%)	2,50
Frais de sortie (%)	0,00
Frais courants (%)	1,12
dont commission de gestion (max ou réelle) (%)	0,60
Commission de surperformance (%)	—
Droits de garde (%)**	—

\*\*Les droits de garde peuvent varier d'une entité de service financier à l'autre. Plus d'informations sont disponibles chez l'entité du service financier.

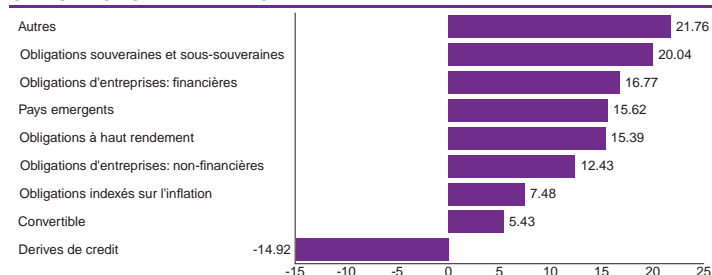
## ALLOCATION DU PORTEFEUILLE (%)



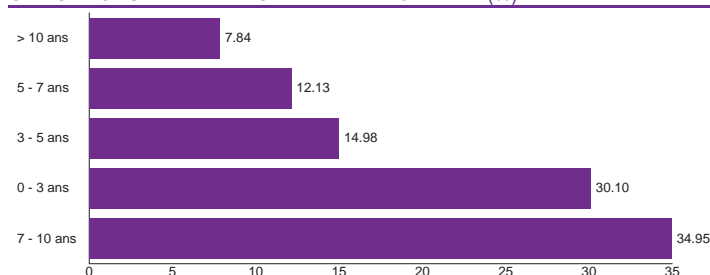
## RÉPARTITION PAR DEVISE (%)



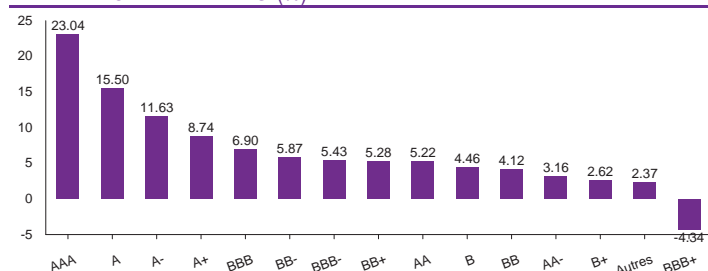
## OBLIGATIONS: REPARTITION PAR TYPE



## OBLIGATIONS: RÉPARTITION PAR VIE MOYENNE (%)



## RÉPARTITION PAR RATING (%)



Une notation élevée (ex. AAA) signifie que l'agence de notation de crédit considère que l'émetteur présente un faible risque de défaut ; à l'inverse, une notation de crédit peu élevée (ex. CC) indique un risque de défaut important. Voir également Rating sous Glossaire à la page 3.

## POSITIONS PRINCIPALES (%)

Titres	Poids
US TREASURY 2.5% 15/05/24	3,97
POLAND 2.75% 25/04/28	3,61
US TREASURY 2.5% 31/03/23	2,82
PORTUGAL 4.125% 14/04/27	2,78
GAM MULTIBOND LOCAL EMERG BOND - C Cap	2,50
JPM GLOBAL CONVERTIBLES EUR - I Cap	2,25
POLAND 2.75% 25/10/29	2,14
NORWAY 3% 14/03/24	2,11
NORWAY 1.75% 17/02/27	1,94
FRANCE OAT 0.75% 25/11/28	1,67

Source: Candriam. Les répartitions sont basées sur les dernières données disponibles.

## PROFIL DE RISQUE DU COMPARTIMENT

Afin d'appréhender au mieux le profil de risque du compartiment, l'investisseur est invité à prendre en considération, outre sa classe de risque, les risques inhérents à la stratégie de gestion tels que décrits dans le prospectus. L'investisseur doit être conscient des risques importants suivants qui ne sont pas nécessairement adéquatement pris en compte par l'indicateur SRRI :

- **Risque d'arbitrage** le compartiment pourra avoir recours à la technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés ou anticipés entre deux titres/secteurs/marchés/devises. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du fonds peut baisser
- **Risque de contrepartie** le compartiment pouvant utiliser des produits dérivés de gré à gré, ces produits peuvent représenter un risque de contrepartie, soit l'incapacité de celle-ci à honorer ses engagements à l'égard du compartiment. Ce risque de contrepartie peut éventuellement être partiellement ou totalement couvert par la réception de sûretés.
- **Risque de crédit** le compartiment est soumis au risque de défaillance d'un émetteur dans sa capacité à honorer le paiement de coupons et/ou à rembourser le montant emprunté. Ce risque est d'autant plus important que le compartiment peut intervenir sur la dette à haut rendement dont les émetteurs sont réputés à risque.
- **Risques liés aux pays émergents** : les pays émergents peuvent présenter des incertitudes politiques, légales et fiscales ou d'autres événements pouvant impacter négativement les actifs du compartiment. Les actifs traités sur ces pays présentent des mouvements de marché potentiellement plus rapides que sur les grandes places internationales et des écarts de cotation qui peuvent augmenter substantiellement dans certaines circonstances de marché. Ces actifs peuvent se révéler moins liquides, soit ne pas pouvoir être vendus rapidement à des prix raisonnables. Les variations des cours des monnaies de pays émergents peuvent être brusques et substantielles.
- **Risque lié aux instruments financiers dérivés** leur utilisation comporte un risque lié à leurs sous-jacents et peut accentuer des mouvements de baisse via l'effet levier qui en découle. En cas de stratégie de couverture, celle-ci peut ne pas être parfaite. Certains dérivés peuvent être complexes à valoriser dans des conditions de marché exceptionnelles.
- **Risque de liquidité** : le compartiment peut investir dans des valeurs et/ou des segments de marché qui peuvent s'avérer moins liquides, en particulier dans certaines circonstances de marché, avec pour conséquence que des titres ne puissent être liquidés rapidement à des prix raisonnables.
- Les investisseurs ne sont pas assurés de recouvrer l'intégralité du montant investi.
- Le calendrier du calcul de la valeur nette d'inventaire du compartiment et du Fonds Maître sont coordonnés, afin d'écartier les possibilités d'opérations d'arbitrage sur leurs parts entre la valeur comptable et la valeur de marché.

## SWING PRICE

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le conseil d'Administration, celui-ci a le droit :

- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (lors de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (lors des rachats nets) un pourcentage forfaitaire des commissions correspondants aux pratiques du marché et reflétant les frais et/ou conditions de liquidités lors d'achats ou de vente de titres ;
- d'évaluer le portefeuille titres sur base des cours acheteurs ou vendeurs ;
- d'évaluer la valeur nette d'inventaire en fixant un niveau de 'spreads' représentatif du marché concerné.

Aujourd'hui, le swing pricing n'est pas appliqué pour le fonds en question.

## INFORMATION POUR L'INVESTISSEURS

Il est recommandé aux actionnaires de se renseigner et, si nécessaire, de se faire conseiller au sujet des lois et réglementations relatives à la fiscalité et au contrôle des changes, applicables à la souscription, l'achat, la détention et la cession d'actions dans leur lieu d'origine, de résidence et/ou de domicile.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES FOURNIES PAR LE DISTRIBUTEUR

L'information reprise dans le présent document doit être complétée par le prospectus du fonds et le document "Informations Clés pour l'Investisseur", documents remis par le distributeur à l'investisseur.

Le distributeur fournira toute information complémentaire permettant à l'investisseur de prendre sa décision d'investissement en connaissance de cause, notamment, sur les avantages que le distributeur paie ou reçoit dans le cadre de l'opération visée, ainsi que sur l'adéquation de l'OPC avec le profil de risque de l'investisseur.

## GLOSSAIRE

**Exchange Traded Funds (ETF)**: fonds d'investissement qui sont cotés en Bourse. Leur principale caractéristique est de pouvoir être achetés et vendus à tout moment durant les heures d'ouverture de la Bourse. La majorité des ETF répliquent la performance d'un indice donné.

**Maximum drawdown**: le drawdown maximal est la plus grande perte qu'un portefeuille ait essuyée sur une période donnée.

**Produits dérivés**: instruments financiers « dérivés » de titres tels que des actions ou des obligations, incluant des contrats à terme (contrats d'achat ou de vente de titres à un moment déterminé dans le futur), des options (contrats donnant au détenteur le droit, mais non l'obligation, de réaliser une transaction donnée) ou d'autres contrats financiers.

**Rating**: Le rating d'un titre de dette est une mesure de la capacité de son émetteur à faire face à ses engagements financiers. Cette mesure est émise par les agences de notation (Moody's, Fitch, Standard & Poor's).

**Swing pricing**: mécanisme permettant de compenser un fonds d'investissement pour l'effet de dilution des souscriptions et des rachats et visant à protéger les investisseurs qui continuent d'investir dans le fonds. Il a pour objectif de garantir que les investisseurs qui souscrivent à un fonds ou sortent d'un fonds supportent une partie des coûts de négoce, c'est-à-dire les coûts de transaction ou l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur des titres sous-jacents.

**Valeur nette d'inventaire (VNI)**: valeur totale de l'actif d'un fonds d'investissement, minorée des engagements comme les charges et autres dettes. Le prix unitaire (valeur nette de l'inventaire par action) est calculé en divisant la VNI d'un fonds par le nombre d'unités en circulation. La VNI, dont la fréquence de calcul dépend de la nature du fonds et des dispositions prévues dans le prospectus, fournit une référence pour le prix auquel les investisseurs peuvent acheter (souscrire à) ou vendre (demander le rachat) des parts ou des unités d'un fonds, déduction faite des frais et commissions applicables.

**Volatilité**: mesure dans laquelle le cours d'un fonds ou d'un titre fluctue au cours d'une période donnée.

## SERVICE DE PLAINTES

Toute réclamation peut être adressée à la BIL en envoyant un e-mail via la messagerie sécurisée BILnet ou en complétant le formulaire de réclamation accessible en ligne [www.bil.com/fr/FormulaireReclamation](http://www.bil.com/fr/FormulaireReclamation).

## SOCIETE DE GESTION

Candriam Luxembourg  
19-21 Route d'Arion  
Strassen  
L-8009 Luxembourg

## GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE

Candriam Belgium  
58, avenue des Arts  
B-1000 Bruxelles

## AGENT PAYEUR

Tous les documents légaux sont disponibles gratuitement auprès de l'agent payeur  
RBC Investor Services Bank France  
105, rue Réaumur F-75002 Paris  
[www.rbcits.com](http://www.rbcits.com)